

ARRÊTE MUNICIPAL N° 2026-0408

Objet : Nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS

La Maire de la Commune de VOREPPE :

- Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu les articles R.123-11, R.123-12 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 9 avril 2026 fixant à 16 le nombre d'administrateurs du CCAS ;
- Vu l'affichage en Mairie en date du 10 avril 2026,
- Vu la proposition faite par l'UDAF,

ARRETE :

Article 1er :

Sont nommés membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale :

Deux représentants d'associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions :

- Madame Brigitte REIFS, représentante de l'association « Secours catholique Voreppe »
- Madame Marie-Chantal SEYMAT, représentante de l'association « Secours populaire français »

En l'absence de candidats pour les autres associations citées dans l'article L.123-6 du code de l'action sociale et des familles, le Maire constate la « formalité impossible » et nomme, au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social :

Six personnes qualifiées :

- Madame Annick BOEHM
- Madame Bénédicte BOURDET
- Madame Marie-Hélène BRETTON
- Monsieur Philippe GENIN
- Monsieur Yoan HENRY
- Madame Véronique PEIGNIER

Article 2 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Article 3 :

Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil municipal.

Article 4 :

Le présent arrêté sera notifié à chacune des personnes concernées.

Article 5 :

Le Directeur Général des Services de la commune est chargé de l'exécution de la présente décision.



Voreppe le 28 avril 2026

Pascale Mazzilli
Maire